

Pouvoir de l'exécutif

Par **Kaleba**, le 12/09/2018 à 22:03

Bonjour à tous.

J'ai un sujet: " **Le pouvoir de l'exécutif en période normale et en circonstance exceptionnelle**".

Il me demande de l'expliquer ces deux parties. Aide moi de le faire. Merci d'avance

Par **Lothaire**, le 12/09/2018 à 22:30

Tu devrais essayer au moins de réfléchir un minimum quand même.

Je pense que dans ton même sujet tu as tes deux parties concrètement.

1 tu expliques les pouvoirs de l'exécutif, ses aspects, en citant le cadre spatial temporel, avec un exemple précis de loi, d'événement historique, etc tu développes quoi

2 tu fais pareil que le 1 mais dans des "circonstances exceptionnelles" quoi. Par exemple lorsque la nation est en danger

Par **Benj44**, le 12/09/2018 à 23:03

Bonsoir,

J'interviens ici pour vous donner un petit conseil, comme j'ai un peu d'expérience dans les études de droit.

Avec ce sujet, il ne faut pas tomber dans le piège. Je m'explique ce n'est pas parce qu'il y a la conjonction de coordination "et", qu'il faut diviser votre devoir en deux parties : 1- le pouvoir de l'exécutif en période normale, 2- le pouvoir de l'exécutif en période exceptionnelle.

Il convient de réfléchir sur le sens du sujet, en soulevant par exemple les points communs et les points différents.

Par **Camille**, le 12/09/2018 à 23:53

Bonsoir,

[citation]J'ai un sujet: " Le pouvoir de l'exécutif en période normale et en circonstance

exceptionnelle".

[s]ll[/s] me demande de l'expliquer ces deux parties. Aide moi de le faire. Merci d'avance[/citation]

Et comme déjà dit pour beaucoup d'autres intervenants, il serait vivement souhaitable de surveiller votre ##orthographe.

Au fait, qui ça "ll" ?

[smile17]

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2018** à **08:01**

Bonjour

Je remercie Lothaire et Benj44 pour leur réponse.

Cependant, Kaleba n'aurait jamais dû en recevoir car il ne respecte pas l'un des principes fondamentaux du forum : Démontrer avoir fait un minimum de recherche avant de poster sur le forum